

L'instruction, pendant le cours, fut bornée à l'école de peloton, aux manœuvres de compagnie, au service des bouches à feu de campagne et de place, et aux manœuvres de forces, parce que nous n'avions ni camion, ni chèvre, ni canon de siège. Vu que tous les canons sont montés sur des affûts marins à coulisse, il fallut aussi modifier l'instruction telle qu'énoncée dans les exercices d'artillerie, à la demande de l'armement—ce qui ne donna que de médiocres résultats. Je prends la liberté de recommander de nouveau que des mesures soient bientôt prises pour remplacer ces coulisses par des châssis d'affût de place de nouveau modèle.

La plupart des affûts de bois et des coulisses sont aujourd'hui hors de service à cause de leur délabrement; il y en a au moins quatre qui ne valent absolument rien, ce qui rend inutile les deux tiers de notre armement de 64. On a demandé, il y a quelques mois, des affûts forgés ordinaires, pour remplacer ceux qui sont actuellement hors de service, ainsi que beaucoup d'objets d'équipement très nécessaires pour mettre les batteries en bon état de service. Il faudrait aussi un certain nombre de canons rayés de campagne et de siège, pour les fins de défense, vu qu'il n'y en a ni à Victoria ni dans la province.

Nous avons eu un cours de tir à la cible consistant en tir d'école tel que prescrit dans les ordres relatifs aux exercices annuels de la milice, ainsi qu'en tir à volonté et feu de bataillon à des distances inconnues. Le tout a donné d'assez bon résultats.

Une partie des cartouches du tir bisannuel a été tirée avec des canons de 7 et de 8 pouces; nous n'avions pas de cartouches à canons de 64 pour le tir de concours.

Le bombardier T. W. Robson, de l'A. P. C. B., mérite une mention spéciale pour le très estimable examen qu'il a passé. Il a fait le plus haut nombre de points, savoir, 689, ce qui est 86 du total alloué. J'apprends avec plaisir qu'il a été recommandé pour une commission de lieutenant dans son régiment.

Enfin j'attirerai votre attention sur les services rendus par le Dr E. A. Praeger, chirurgien par intérim de l'artillerie de place de la Colombie anglaise, qui a rempli les fonctions d'officier de santé pour l'école, pendant tout le cours, à mon entière satisfaction. Ce monsieur n'a reçu aucune rémunération pour ses services, et comme il est essentiel, en vue de la discipline, d'avoir un officier de santé, je recommanderais fortement que pour de semblables cours futurs (dans le cas où un plus long retard apporté à la formation de la batterie "C," A.R.C. les rendrait nécessaires), il touchât la solde comme officier attaché pendant les cours.

Je suis aussi d'avis que le payeur du district devrait être indemnisé du surcroît de besogne que lui imposent les cours d'instruction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. HOLMES, lieutenant-colonel,
Commandant l'école royale d'artillerie.

A l'officier commandant le
Régiment d'artillerie canadienne,
Ottawa.

RAPPORT SUR LE DÉTACHEMENT DE "SERVICE EN CAMPAGNE" DE LA BATTERIE "A" DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE, PLACÉE EN GARNISON DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DEPUIS LE 6 NOVEMBRE 1885 JUSQU'AU 13 JUILLET 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour l'information du major général commandant.

Je partis de Kingston, Ont., le 19 octobre 1885, avec un officier et 23 sous-officiers et soldats, pour Battleford, T.N.-O., où j'arrivai le 6 novembre suivant.

Arrivé là ma troupe se composait de 5 officiers—y compris le chirurgien—et de 96 sous-officiers et soldats, avec 19 chevaux, deux canons rayés, de 9, se chargeant par la bouche, et d'une mitrailleuse Gatling. Nous nous logeâmes dans un grand bâtiment appelé le "Fort Otter," situé du côté sud de la rivière Bataille, sur une